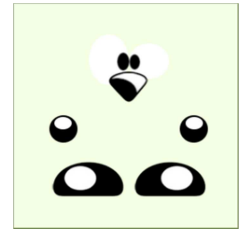




## C'est quoi une photo bien exposée ?



C'est une photo bien mise en valeur dans votre salon. Ah non ? Ce n'est pas cette exposition-là ? Autant pour moi. Une photo bien exposée est une photo qui représente correctement ce que vous avez voulu montrer. Si la photo est trop claire, on dit qu'elle est surexposée ; et si elle est trop sombre on dit qu'elle est sous-exposée. Dans les deux cas, on ne distingue pas bien le sujet et/ou certains de ses détails.

### Exemple en image ?

Voici 3 photos. La première est surexposée. Elle est trop claire. La deuxième est exposée correctement. La troisième est sous-exposée. Elle est trop sombre



Photo surexposée Elle est trop claire



Photo bien exposée ni trop claire ni trop sombre



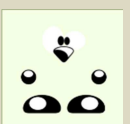
Photo sous-exposée La photo est trop sombre.

### Quels sont les paramètres qui agissent sur l'exposition ?

Ils sont au nombre de trois, en photo "traditionnelle argentique comme en photo numérique.

- L'ouverture** Plus elle est grande (rappel : plus le chiffre du diaphragme est petit) et plus l'exposition augmentera (donc résultat tirant vers le plus clair).
- La sensibilité ISO** Plus le chiffre est élevé, plus l'exposition augmentera.
- Le temps de pose** Plus il est long (rappel : il est exprimé en fraction de seconde, donc 1000 = 1/1000<sup>ème</sup>) plus l'exposition augmentera.

Les programmes automatiques ou semi automatiques de votre appareil permettent de régler ces trois paramètres en fonction d'une mesure de lumière. Suivant la complexité de l'appareil, il est aussi possible de lui demander de les déterminer pour que la photo soit un peu plus claire (on surexpose un peu) ou un peu moins claire (on sous-expose un peu). Si votre photo est vraiment très surexposée, vous obtiendrez une image dite "cramée", c'est-à-dire comportant pas mal de zones blanches, ou presque blanches, dans lesquelles les détails n'apparaissent plus (pour en savoir plus sur cette question et ses remèdes, voir directement le sujet "C'est quoi une image cramée ?").





Si vous souhaitez garder le contrôle total de votre exposition, il faudra régler manuellement votre ouverture, votre sensibilité ISO et votre temps de pose. Cela n'est possible que sur les appareils qui possèdent un mode M comme Manuel (reflex, bridge, compact expert, hybride). Sur les compacts grand public, l'appareil décide pour vous car il n'y a pas de mode manuel.

Je vais m'arrêter là pour cet article qui avait simplement pour but de lier l'exposition avec ses trois paramètres.

Je ne vais donc pas vous détailler ici les modes de mesure de lumière, ni la façon dont votre appareil calcule les différents paramètres. On en aurait pour plusieurs jours... !

Tous les Tux viennent du site <http://tux.crystalxp.net/>





## Licence d'utilisation des Articles



### Les Articles

Les articles de <http://www.ouiouiphoto.fr/> (incluant le glossaire et les photos d'illustration des articles) sont mis à disposition selon les termes de la licence [Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 non transposé](http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/). Fondé(e) sur une œuvre à <http://www.ouiouiphoto.fr/>. Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues à <http://www.ouiouiphoto.fr/Licence.html>.

Cela veut dire que

- 1) Lorsque vous utiliserez un article complet ou une partie d'un article vous devrez citer le site [www.ouiouiphoto.fr](http://www.ouiouiphoto.fr/) et utiliser le logo du site que vous trouverez ici [OuiOuiPhotoLogo](#). Si vous utilisez un article complet ou une partie d'un article dans un document électronique permettant les liens (Page web, document PDF, etc) la citation du site devra pointer vers le site.
- 2) L'exploitation commerciale d'un article complet ou d'une partie d'un article est interdite.
- 3) Si vous modifiez un article complet ou une partie d'un article vous devrez le mettre à disposition de la communauté sous les mêmes conditions de licence

NB : les photos des galeries du site [www.ouiouiphoto.fr](http://www.ouiouiphoto.fr/) ne suivent pas ce modèle de licence et ne sont pas libre de droit. C'est expliqué à cette adresse <http://www.ouiouiphoto.fr/Licence.html>

